

Le Vice-Président

Direction du Développement Durable et de l'Énergie

Service Énergie

Réf : 2025-Interne : 15354

Affaire suivie par : Benoit VIARD

Tél. : 04 43 76 21 86 - bviard@clermontmetropole.eu

Association Non à la chaufferie de Gravenoire
8 allée de la brune
63122 CEYRAT

Objet : réponse au courrier de l'association "Non à la chaufferie de Gravenoire"

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu en date du 9 octobre 2024 votre courrier s'adressant au Maire Président de Clermont Métropole Métropole au sujet du projet d'implantation d'une chaufferie biomasse sur le site de Gravenoire dans le cadre de l'extension et verdissement du réseau de chaleur 100% gaz actuel sur Royat.

A la demande de la Mairie de Royat, dans un contexte de cours élevé du gaz, un projet de réseau de chaleur sur les territoires de Royat et Chamalières a bien fait l'objet d'une étude de faisabilité de fin 2022 à mi 2023 puis d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à partir de novembre 2023, lors desquelles nous avons eu de nombreux échanges avec les exécutifs locaux et les prospects structurants.

Ces études ont porté sur un nouveau projet de 12 km de réseau avec l'installation d'une chaufferie de production d'énergie renouvelable au bois énergie, pour permettre au réseau actuel de Royat de 700 m de sortir de sa dépendance au gaz et d'éviter plus de 7 000 tonnes de CO2 par an sur le territoire, en incluant de nouveaux abonnés sur un périmètre large de distribution.

L'implantation était envisagée sur le site de l'ancienne décharge de Gravenoire (route de Gravenoire), propriété de la Ville de Royat, pour une mise en service lors de la saison de chauffe 2027/2028.

Le choix de ce terrain découlait du meilleur compromis entre plusieurs critères que sont la disponibilité foncière, l'éloignement des riverains, les facilités d'accès pour l'approvisionnement, la proximité avec les consommateurs de chaleur, etc.

Nous vous confirmons que malgré les étapes successives de pré-validation de ce projet, l'implantation de la production de chaleur EnR sur le site pressenti a été remise en question à la demande des communes de Royat et de Ceyrat. En l'absence d'alternative d'implantation, le bureau métropolitain a décidé d'interrompre le projet d'implantation de la chaufferie bois sur le site de Gravenoire, et par conséquent de ne pas donner suite à l'extension du réseau pour Royat et Chamalières. Les prospects contactés dans le cadre des études ont été informés de cette interruption.

D'une façon générale, les projets de réseaux de chaleur s'intègrent dans la politique métropolitaine de transition énergétique. Les réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables (EnR) et/ou de récupération sont en effet le principal levier de décarbonation de nos besoins en chaleur, et de l'amélioration de notre souveraineté énergétique, dans le contexte de crise énergétique que nous connaissons depuis quelques temps.

Cette politique est d'autant plus importante que les besoins en chaleur et de froid représentent 55% de nos besoins énergétiques.

Suite à l'inquiétude suscitée par ce projet d'implantation et indépendamment de l'interruption actée de ce projet d'implantation, nous nous tenons à votre disposition pour organiser la visite d'une de nos chaufferies biomasse de nos réseaux actuels, si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation



Eric GRENET